



CCR Actions Engagement Durable

Une gestion Euro enrichie d'une démarche extra-financière

Synthèse du processus d'investissement



Genèse de notre démarche ISR

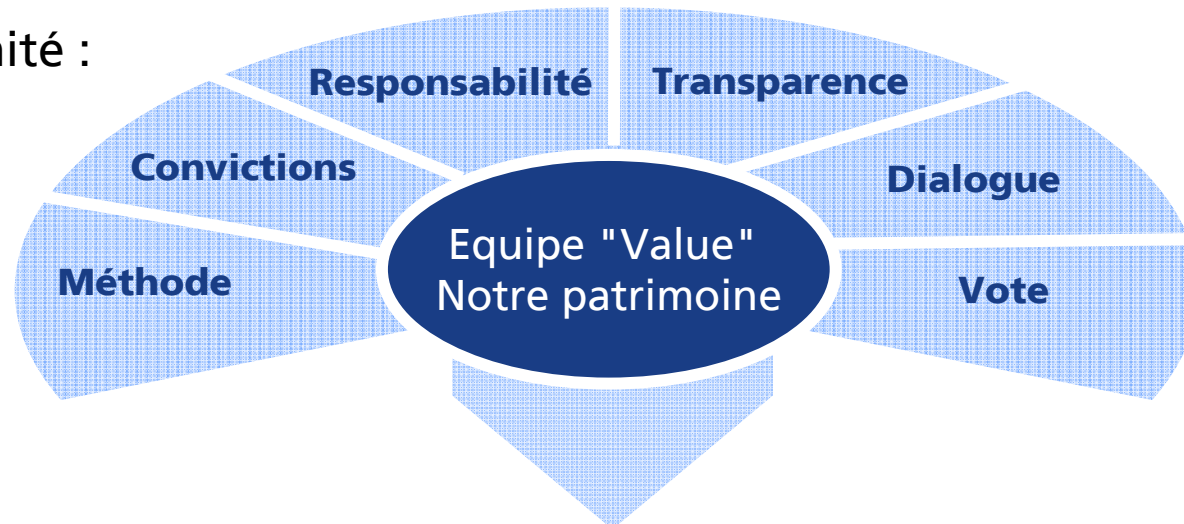
Notre engagement extra-financier est fondé sur nos valeurs

1997

30 Juin 2009



■ Une légitimité :



Notre engagement extra-financier est fondé sur nos valeurs

CCR Actions Engagement Durable

Positionnement parmi les principales approches de l'ISR

- Nous souhaitons apporter au marché ISR **un produit qui se distingue** de l'offre existante et jouer **un rôle de premier plan** sur ce segment de marché en France
- Par conséquent, notre démarche extra-financière privilégie:



L'exclusion

- De certaines pratiques et de certains secteurs au regard de leurs coûts induits pour la société



La gouvernance

- Sujet clé de notre travail, pour pousser les entreprises au plus haut niveau hiérarchique, à intégrer le développement durable dans leur quotidien



L'engagement

- D'exercer nos droits de vote sur tous les titres en portefeuille et de rendre compte régulièrement sur notre gestion extra-financière

- Et se distingue des approches:



"Best in class"

- Dont l'approche consiste à sélectionner les entreprises les mieux notées selon des critères ESG



Thématiques

- Investissant principalement sur les sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables, l'eau, ou le vieillissement de la population...



Quantitatives

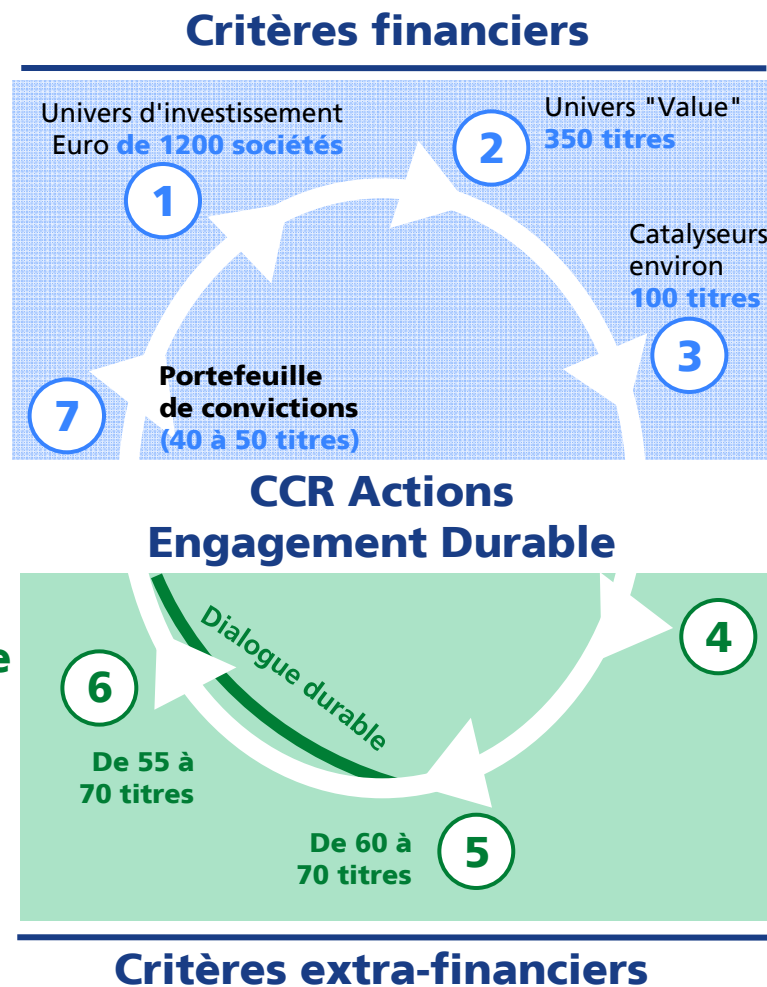
- Filtres quantitatifs basés sur des notations ESG menant directement à la construction du portefeuille sans dialogue avec les entreprises ni analyse qualitative

Un processus d'investissement différenciant

Une gestion Euro, enrichie d'une démarche extra-financière

Appliquer
notre style
« Value »

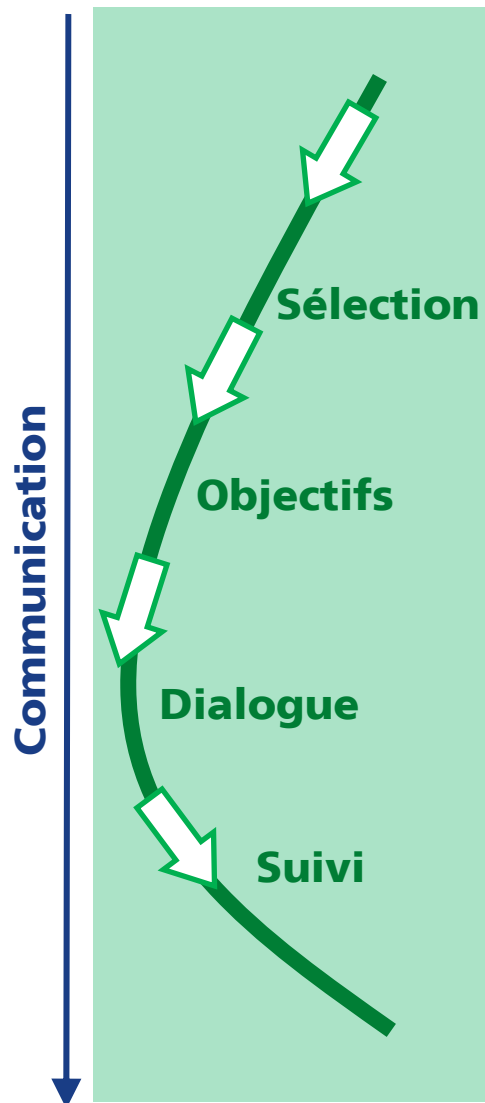
L'enrichir d'une
démarche
d'engagement
et de progrès



- 1** Classification de l'univers d'investissement en 45 secteurs économiques et **filtrage des valeurs de chaque secteur**
- 2** **Approche "Value" CCR AM** qui consiste à identifier les sociétés sous-évaluées, analyser l'origine de leur décote et à rechercher les catalyseurs pour une revalorisation future
- 3**
- 4** **Exclusions** de certaines pratiques (non respect des droits fondamentaux) et de certains secteurs
- 5** La **Gouvernance** d'entreprise est le critère prédominant dans l'analyse extra-financière des titres
- 6** Evaluation du respect des critères **Environnementaux et Sociaux**
- 7** Portefeuille final construit sur les convictions du gérant

Un processus d'investissement différenciant

Dialogue durable et dynamique de progrès



- Analyse ESG sur notre univers investissable. Partenariat avec EthiFinance.
- Identification des axes d'amélioration ESG pour toutes les sociétés figurant en portefeuille.
- Dialogue durable avec certaines sociétés en portefeuille pour les inscrire dans une dynamique de progrès. Définition et suivi d'objectifs qualitatifs d'amélioration (base interne en cours de déploiement). Mise en place d'un baromètre du fonds.
- Dans le cas d'un refus au dialogue ou d'une impasse constatée sur la prise en compte de nos objectifs sur une période de temps raisonnable, la société est sortie du portefeuille. Nous nous associons si besoin avec d'autres gestionnaires pour faire avancer nos points de vue.
- **Notre engagement sur la communication aux investisseurs est systématique :**
 - Sur les éléments d'analyse ayant mené à la sélection ou non des entreprises en portefeuille,
 - Sur les objectifs d'amélioration,
 - Sur les progrès, les réalisations et inversement les échecs.
- Une politique de vote indépendante (cf résumé en annexe)

Un processus d'investissement différenciant

Engagements et réalisations

- Notre engagement de transparence à tous les stades de la gestion : sélection des valeurs, analyse ESG, dialogue avec les entreprises, votes
- Notre engagement de rendre compte → Publication d'un reporting extra-financier
- Notre engagement de renforcer notre expertise dans le domaine de l'ISR → Mise en place d'un comité de pilotage
- Notre engagement de cartographier certains risques extra-financiers des sociétés en portefeuille → Suivi de nos thématiques ESG

Environnement

2010 : Directive REACH

2011 : Bilan Carbone

Gouvernance

2010 : Diversité au sein des conseils

2011 : Conseil d'administration et organisation de la succession des dirigeants

Social

2010 et 2011 :

Gestion de la sous-traitance

Glossaire

Best in Class

Difficile de faire confiance à un gérant de fonds socialement responsable, qui détient en portefeuille des titres de compagnies pétrolières ou de groupes industriels aux activités a priori polluantes ? Cette contradiction apparente s'explique par la volonté de ne pas introduire de biais sectoriel dans la sélection de valeurs. Autrement dit, le gérant conserve une répartition sectorielle équivalente à celle de son indice de référence, mais privilégie dans chaque secteur d'activité les entreprises les plus avancées dans leur démarche sociale et environnementale. C'est l'approche best in class, qui sélectionne littéralement les " meilleurs de la classe ", une démarche tout à fait cohérente avec le concept d'investissement en développement durable. (source: Novethic)

ESG

Ce sigle anglo saxon est utilisé par la communauté financière pour désigner la prise en compte, à des degrés divers de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion financière. Ce terme tend à remplacer celui d'ISR pour la gestion financière. L'ISR reste l'appellation la plus répandue pour les fonds proposés sur le marché et intégrant des critères de ce type (source: Novethic)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant:

<http://www.ccr-am.com/ISR/vous.htm>

Avertissement

Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par CCR Asset Management, Société Anonyme au capital de 5 304 000 euros, ayant son siège au 44 rue Washington, 75008 Paris (388 368 110 RCS Paris) et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 30 novembre 1992 sous le numéro GP 92016. Ce document s'adresse aux investisseurs institutionnels et aux partenaires de distribution. Il ne constitue en aucun cas une offre, ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources que CCR Asset Management estime dignes de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative. CCR Asset Management décline toute responsabilité à l'égard de toute décision d'investissement ou de désinvestissement qui serait prise sur la base des données figurant dans cette présentation.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute souscription, aux documents d'information légaux (prospectus complet, dernier rapport annuel) ainsi qu'au dernier état périodique.

Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.ccr-am.com>. Ces documents, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : CCR Asset Management - Washington Plaza - 44, rue Washington - 75008 Paris.

CCR Asset Management attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPCVM peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis.

La reproduction, totale ou partielle, sur quelque support que ce soit, la communication à des tiers, l'utilisation à quelque fin que ce soit autre que privée, ou l'altération des marques, logos, dessins, analyses, signes distinctifs, images, animations, graphiques, photographies ou textes figurant le cas échéant sur cette présentation sont interdites, sans l'autorisation préalable de CCR Asset Management sous peine de poursuites.